



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA LOZÈRE

Mende, le 4 novembre 2013

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents d'Établissements Publics

Réf. : AB/EA/AL/CBI

Objet : Concours et examens 2014

PJ : 2

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'Établissements Publics,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint :

- L'avis d'ouverture du concours externe sur titres avec épreuve d'infirmier territorial (H/F) en soins généraux,
- L'avis d'ouverture de l'examen professionnel d'avancement de grade d'adjoint territorial d'animation de 1^{ère} classe.

Je vous prie de bien vouloir en assurer une publicité la plus large possible notamment par voie d'affichage, et par voie de communication auprès du public et de vos agents.

Je vous informe également que le calendrier des concours 2013-2014, téléchargeable sur le site Internet www.cdg48.fr, est régulièrement mis à jour.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'établissements publics locaux, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Centre de Gestion
Sénateur de la Lozère

Alain BERTRAND





CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA LOZÈRE

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Par arrêté,
le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
de la Lozère

organise en partenariat avec les Centres de Gestion
de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales
l'examen professionnel pour l'avancement au grade
d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe

Examen	Adjoint d'animation territorial de 1 ^{ère} classe
Conditions d'accès	<p>L'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint d'animation territorial de 1^{ère} classe est ouvert aux adjoints d'animation de 2^{ème} classe ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant trois ans de services effectifs dans leur grade.</p> <p><i>D'après l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, sauf disposition contraire dans le statut particulier, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier</i></p>
Période de retrait des dossiers	<p>Du mardi 19 novembre 2013 au jeudi 2 janvier 2014 minuit (cachet de la poste faisant foi)</p> <ul style="list-style-type: none">• pré-inscription en ligne sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère : www.cdg48.fr• OU• retrait de dossiers d'inscription du à l'accueil du Centre de gestion (2 bis Boulevard Théophile Roussel - 48000 MENDE) ou par voie postale en joignant une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour 50 grammes.
Date limite de dépôt des dossiers	<p>Jusqu'au jeudi 9 janvier 2014 (le cachet de la poste faisant foi) auprès du Centre organisateur : C.D.G 48 2 bis, Boulevard Théophile Roussel 48000 Mende</p>
Date prévisionnelle de début des épreuves	<p>Mardi 18 mars 2014</p>
Lieu de déroulement des épreuves	<p><u>MENDE</u></p>

AVIS DE CONCOURS

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, Alain BERTRAND, informe de l'ouverture d'un concours sur titres avec épreuves D'INFIRMIER TERRITORIAL (H/F) EN SOINS GÉNÉRAUX Catégorie A – Session 2014

Organisé en partenariat avec les Centres de gestion du Gard, de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales

Conditions d'inscription	Pour pouvoir faire acte de candidature, outre les conditions réglementaires, les candidats doivent être titulaires soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique (diplôme d'Etat d'infirmier, diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique), soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code.
Nombre de postes ouverts	<u>46 postes</u>
Période de retrait des dossiers	<p>Du mardi 22 octobre 2013 au mercredi 27 novembre 2013 minuit (le cachet de la poste faisant foi)</p> <ul style="list-style-type: none"> • pré-inscription en ligne sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère : www.cdg48.fr OU • retrait de dossiers d'inscription du à l'accueil du Centre de gestion (2 bis Boulevard Théophile Roussel – 48000 MENDE) ou par voie postale en joignant une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour 50 grammes.
Date limite de dépôt des dossiers	<p>Jusqu'au jeudi 5 décembre 2013 (le cachet de la poste faisant foi) auprès du Centre organisateur : C.D.G 48 2 bis, Boulevard Théophile Roussel 48000 Mende</p>
Date prévisionnelle de début des épreuves	Jeudi 6 février 2014
Lieu de déroulement des épreuves	<u>MENDE</u>